

<https://snetap-fsu.fr/Devenir-attache-es-examen-professionnel-en-2020.html>



Devenir attaché.es : examen professionnel en 2020

- Métiers - Administratif.ve - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des Attachés d'Administration -

Date de mise en ligne : samedi 19 septembre 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Nombre de postes : 6 ([lire l'arrêté](#))

Consultez la note de service :

<https://snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Devenir attaché.e d'administration en 2020 : examen pro**

CALENDRIER

Période d'ouverture des pré-inscriptions : du 26 mai 2020 au 26 juin 2020 sur le site Internet :

<https://www.concours.agriculture.gouv.fr/>.

Date limite de dépôt des confirmations d'inscription : 9 juillet 2020 dernier délai (le cachet de La Poste faisant foi).

Date de l'épreuve écrite : 15 octobre 2020.

Lieux des épreuves écrites : AJACCIO - AMIENS - BORDEAUX - CACHAN - CAYENNE - DIJON - FORT DE FRANCE - LYON - MAMOUDZOU - MONTPELLIER - NOUMÉA - PAPEETE - RENNES - SAINT-CLAUDE (GUADELOUPE) - SAINT-DENIS DE LA RÉUNION - SAINT-PIERRE ET MIQUELON - TOULOUSE - UVÉA.

Date limite de dépôt des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ([RAEP](#)) en 7 exemplaires pour les candidats admissibles : 3 décembre 2020 dernier délai (le cachet de La Poste faisant foi).

Ces dossiers peuvent être téléchargés sur le site dans l'espace de téléchargement à l'adresse suivante :

<https://www.concours.agriculture.gouv.fr/espace-telechargement/>

CONDITIONS D'ACCÈS

Cet examen professionnel est ouvert aux fonctionnaires de l'État appartenant à un corps régi par les dispositions du décret du 18 novembre 1994 ou par celles de décret du 19 mars 2010, sous réserve qu'ils appartiennent à une administration relevant du ministre organisant cet examen professionnel.

Les intéressés doivent justifier au 1^{er} janvier 2020 d'au moins six années de services publics dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie B ou de niveau équivalent.